



The College of
Family Physicians
of Canada

Le Collège des
médecins de famille
du Canada

Le 3 juin 2008

M./Mme./Dr/Dre

Cher/Chère

En qualité de porte-parole de la médecine familiale au Canada, le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) défend les intérêts de plus de 20 000 médecins de famille d'un océan à l'autre. Le 24 mai 2008, le Conseil d'administration du CMFC a examiné le projet de loi C-484 ainsi que le processus suivi pour débattre de ce projet de loi et a adopté la résolution suivante :

Le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) s'oppose au projet de loi C-484 (la Loi sur les enfants non encore nés victimes d'actes criminels).

La loi proposée n'est pas conforme aux lois existantes au Canada, ces dernières ne conférant de droits légaux qu'à la naissance. Ces changements proposés au Code criminel exigent un débat complet et en profondeur impliquant une vaste représentation des Canadiens et la participation des comités parlementaires pertinents. Le projet de loi ne devrait pas être approuvé à la hâte et en l'absence de délibérations en bonne et due forme.

Le CMFC appuie vigoureusement les initiatives et les programmes qui protègent les femmes contre la violence et forme ses membres en conséquence. La violence faite aux femmes peut causer des avortements spontanés ou compromettre le fœtus. Le projet de loi C-484 ne présente aucune preuve qu'il protégera les femmes contre la violence, qu'elles soient enceintes ou non. Il n'est pas convaincant non plus qu'il agisse comme moyen de dissuasion visant à réduire la violence faite aux femmes.

Le CMFC suggère fortement le gouvernement de rejeter ce projet de loi proposé.

Le CMFC apprécie la possibilité de vous communiquer cette résolution. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec la directrice générale associée aux Affaires professionnelles, la D^{re} Francine Lemire, au 905-629-0900, poste 419 ou à l'adresse flemire@cfpc.ca, ou avec le responsable des politiques de la santé du CMFC, M. Eric Mang, au poste 325 ou à l'adresse emang@cfpc.ca.

Veuillez agréer l'expression de mes meilleures salutations.

Ruth Wilson MD CCMF FCMF
Présidente

cc : D^r Calvin Gutkin, directeur général et chef de la direction, CMFC
D^{re} Dominique Tessier, présidente, Comité sur l'équité et la diversité, CMFC
D^{re} Francine Lemire, directrice générale associée, Affaires professionnelles, CMFC
D^r John Maxted, directeur général associé, Politiques publiques et de la santé, CMFC
M. Eric Mang, responsable des politiques de la santé, CMFC
Membres du Conseil d'administration du CMFC